

# J.A. Lausanne Domaine 12 public

## Financement de la T.V. Non à la publicité sous le contrôle du Vorort

Dans sa séance du 24 avril 1964, le Conseil fédéral a décidé que la publicité serait introduite à la T.V. suisse ; il lui a suffi, pour cela, de modifier l'article 10 de la concession qui régit l'exploitation de la T.V.

— Encore une décision essentielle qui échappe au contrôle démocratique. Certes, M. Spühler a, en 1963, renseigné les Chambres fédérales ; certes, la Société suisse de radiodiffusion en a débattu à tous les échelons (cf. Le rapport de M. Marcel Bezençon, 20 décembre 1963) ; certes, diverses associations et institutions ont été mises au courant et consultées et reçues par M. Spühler (21 septembre 1963). Mais on s'est borné à consulter. Ainsi, il n'y aura même pas un débat. Ce n'est pas qu'on puisse s'attendre à une forte résistance. Nulle opposition n'a été vraiment étouffée. Mais enfin, quelques non-conformistes auraient peut-être osé...

**Ces émissions sauvegarderont les bonnes mœurs. Die Werbesendungen müssen die guten Sitten wahren. Pas de publicité pour le tabac, l'alcool et les produits pharmaceutiques.**

— C'est une décision à la fois sage et hypocrite. Car l'opposition à la publicité T.V. ne s'est faite que d'un point de vue moralisant. L'alcool, c'est mauvais pour le foie ; le tabac attaque les poumons. Mais la formidable mise en condition publicitaire de l'homme, ne faut-il pas s'en préoccuper sous prétexte qu'elle ne crée pas de lésions organiques ? Et, hélas ! sur ce point, ce n'est pas la presse qui va pouvoir hausser le ton. Comment voulez-vous qu'elle attaque la publicité qui la nourrit ? Quand elle proteste, elle a plutôt l'air de défendre sa part du gâteau.

**Ce sera une économie pour tout le monde. Pour le téléspectateur qui ne verra pas sa taxe augmentée alors qu'elle est déjà la plus chère d'Europe.**

— Mais il subira chaque jour, entre 19 et 20 h. 15 (en dehors des heures de large audience, comme dit plaisamment M. Bezençon !) 12 minutes (pour commencer) d'un programme qu'il n'aura ni voulu, ni choisi. Il faudra qu'il consacre obligatoirement un quart d'heure de ses loisirs à subir ces intrusions, de même qu'on ne peut avoir droit à un film de qualité sans qu'on nous rappelle préalablement les vertus de l'huile de cuisine et la sécurité des bouts filters. Un quart d'heure de loisirs par jour, c'est précieux.

**Economie pour l'Etat.**

— Exact. Mais est-ce dans ce domaine que l'Etat doit faire des économies quand on sait le rôle social et culturel de la T.V. ? Or, il ne s'agit pas de sommes folles : une vingtaine de millions, alors que les dépenses de la Confédération dépassent les quatre milliards.

**M. Spühler a tenu à faire une rassurante déclaration : Il y aura, dit-il, simple déplacement entre les divers postes de publicité des grandes maisons. Mais pas d'inflation publicitaire.**

— C'est là une méconnaissance totale des faits. Le « Schweiz. Beobachter » (N° 108, mai 1963) a tenté une évaluation du volume de publicité suisse. Il pense qu'il faut l'estimer au 1,75 % du revenu national ; le Mouvement populaire des familles compte même le 2,3 %. En chiffres absolus, Publicitas, à Genève, donnait pour 1962 750 millions. Pour 1964, il n'est donc pas abusif d'estimer approximativement la dépense publicitaire à 900 millions. Mais, en Suisse, selon l'enquête du « Beobachter », on ne peut faire que des « estimations vagues, et il n'est même pas possible de s'appuyer, dans des secteurs partiels de la publicité, sur des données exactes ». Nous aimerions bien savoir sur quoi reposent les

affirmations de M. Spühler. En revanche, nous connaissons les chiffres allemands. Ils infirment les léni-fiants propos (cf. « Die Zeit », Hambourg, 10 avril 1964). En ne tenant compte que des postes suivants : journaux quotidiens, périodiques, affiches, radio, T.V. (il reste encore la publicité dans les cinémas et les innombrables formes de publicité directe), on constate que de 1952 à 1963, la publicité allemande a augmenté en pour-cent de 480 %, que la publicité télévisée représente, déjà, plus du 10 % de l'ensemble. Voici, d'ailleurs, ces chiffres en millions de D.M. :

	1952	1962	1963
Presse : a) quotidiens	333,3	1408,2	1510,6
b) périodiques	173,4	1097,4	1244,7
Affiches	37,2	104,6	109,4
Radio	20,9	55,9	64,4
Télévision	inexist.	281,4	366,0
Total	564,8	2947,5	3295,1

Ainsi, une augmentation de 85 millions de publicité T.V. n'empêche pas une augmentation de 102 millions pour le groupe journaux et de 147 millions pour le groupe périodiques. Soit 249 millions pour la presse écrite.

Seules, en valeur relative, les positions changent. La publicité T.V. augmente de 30 % quand la publicité des journaux n'augmente que de 8 %. De 1952 à aujourd'hui, dans l'ensemble des différents postes publicitaires, la presse quotidienne recule, passant de 59 % à 45 %. Mais ce phénomène n'a pas plus de valeur que l'augmentation tout aussi étonnante de la publicité dans les périodiques. La publicité T.V. est inefficace sans autre support. La grève des journaux new-yorkais l'a démontré. Malgré la publicité T.V., la baisse des affaires fut sensible. Autrement dit, l'introduction de la publicité à la T.V., n'en déplaie à M. Spühler, est un stimulant propre à accélérer l'inflation de tous les moyens publicitaires. Nous sommes d'ailleurs encore « en retard » sur les Anglo-Saxons. Il reste de belles marges. It's a long way to American Life.

**Il n'y aura pas de répercussions sur les prix.**

— Si la masse des dépenses publicitaires augmente plus vite que la productivité, si la publicité T.V. stimule les autres formes de publicité, d'où peut bien venir l'argent, on se le demande : la dépense sera reportée sur les prix.

**Il a été prévu de fonder une société anonyme au capital de 500 000 francs. Les actions seront réparties : 40 % à la Société suisse de Radiodiffusion, 40 % aux éditeurs de journaux, 20 % au Vorort de l'industrie, à l'Union suisse des arts et métiers, à l'Union suisse des paysans et à la presse suisse.**

— Surprenante disposition. Les grandes puissances économiques mettent la main sur cette société. Qui paie, commande. L'adage est simpliste, mais nullement démodé. Certes, la société qui financera la T.V. ne censurera pas les programmes. Mais imaginons qu'une série d'émissions puisse déplaire à ces Messieurs, alors ils feront remarquer qu'ils ne sont pas masochistes au point de payer qui les fouaille. Ou plutôt, les directeurs responsables s'en apercevront sans qu'ils le disent. L'arme du conformisme n'étant plus la censure, mais l'autocensure. Ainsi la T.V. va connaître la liberté qui est celle de la presse. On pourra tout dire, à condition de ne pas blesser les seigneurs économiques. C'est vieux comme le Barbier de Séville : « Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. » (Suite page 2)

Bi-mensuel romand  
N° 12 7 mai 1964

Rédacteur responsable: André Gavillet  
Abonnement: 20 numéros 12 francs  
Le numéro 70 centimes  
Administration, rédaction:  
Lausanne, Case Chauderon 142  
Chèque postal II 155 27  
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro  
ont été discutés ou rédigés par:

Gaston Cherpillod  
Ruth Dreifuss  
André Gavillet  
Jean-Jacques Leu  
Marx Lévy  
Pierre Liniger  
Jacques Morier-Genoud  
C.-F. Pochon  
Raymond Schaffert

Le N° 13 sortira de presse le 21 mai 1964

Le comble, c'est que les grandes associations professionnelles dont on connaît la politique progressiste comme le Vorort et l'Union suisse des arts et métiers, seront surreprésentées au Conseil d'administration par rapport à leur nombre d'actions.

#### Et alors ?

— Alors, et en résumé, cette opération signifie qu'on va partiellement financer un monopole d'Etat en contribuant à l'inflation publicitaire, ou encore que l'ensemble des consommateurs va payer le droit pour messieurs les représentants des associations économiques patronales (au sens étroit du terme) de participer à la gestion d'un des plus importants moyens d'information publique.

Et cela grâce à M. Spühler, et sans débat.

## Annexe

En Suisse, en 1964, la dépense publicitaire se monte approximativement à 150 francs par habitant. Pour le canton de Vaud, cela représente quelque 70 millions. Soit, sept fois la somme que l'Etat consacre à l'Université.

## Des ressources suffisantes, sans publicité, comment ?

La T.V. a besoin de ressources larges. C'est évident. Les programmes sont insuffisants. Où trouver les ressources ?

Si l'on refuse la publicité commerciale et que l'on veuille l'amélioration des programmes, il ne reste que le recours aux pouvoirs publics : soit que l'on creuse un déficit qu'ils auront à combler (cf. L'article de Georges Friedmann, « Le Monde », 19 décembre 1963 : « Plaidoyer pour le déficit de la télévision »), soit que l'on exige une subvention.

La subvention est contestée sous prétexte que la Confédération ne doit pas s'immiscer dans la gestion de la T.V. ; c'est le curieux argument de M. Pierre Béguin qui préfère, semble-t-il, l'intervention des grandes puissances économiques. Comme si l'appui financier de la Confédération excluait des formes autonomes de gestion ! On objecte encore : l'ensemble des contribuables ne doit pas payer ce qui ne profite pas à l'ensemble de la collectivité. Cet argument est de valeur relative. Que de subventions qui, en fait, sont des subventions pour une minorité de riches ! Prenez-vous souvent l'avion ? Non, mais la collectivité subventionne fortement les aéroports suisses intercontinentaux. Or, aujourd'hui, une famille sur quatre dispose de la T.V. La T.V. est probablement plus regardée dans les milieux populaires que dans des milieux qui disposent d'une grande variété de distractions. La T.V., on le sait, est la compagnie inséparable de beaucoup de personnes seules. Sa valeur sociale est incontestable. Sa valeur culturelle certaine, malgré la faiblesse de beaucoup d'émissions. Elle véhicule de la culture. Donc, la subvention serait justifiée.

Sous quelle forme ? Il ne serait même pas nécessaire de parler de subvention. Il suffirait de prévoir une nouvelle répartition des charges. L'infrastructure technique, émetteurs, bâtiments d'exploitation, appareillage, qui absorbe le 70 % des recettes, devrait être considéré comme un service public. Les téléspectateurs, eux, n'auraient à payer que les programmes.

On éviterait ainsi les ingérences redoutées dans les programmes. La répartition des tâches serait claire et les téléspectateurs en auraient exactement pour leur argent.

## Malgré ces 100 000 exemplaires

## Blick, nicht dabei

#### Contrat cassé

On connaît les faits. La maison Ringier, qui édite le quotidien « Blick », avait passé en bonne et due forme avec l'Exposition nationale, un contrat aux termes duquel elle était autorisée, comme bien d'autres maisons, à planter dans l'enceinte de l'Exposition des slogans publicitaires. Pour un bon prix, elle avait droit, avec diverses marques d'apéritifs et de cigarettes, aux panneaux du télécanaapé. Le slogan retenu était : « Blick ist dabei ».

Par 38 voix et deux abstentions, le Comité d'organisation a rompu ce contrat. O... blique affaire, qui mérite une analyse. On ne rompt pas un contrat sans de justes motifs. Au vote, le juge fédéral Panchaud s'est abstenu. On comprend les scrupules d'un juriste.

Quelles étaient donc les raisons évoquées ? La détestable réputation de « Blick », journal de petite moralité. On n'est pas tenu d'avoir des scrupules avec ceux qui n'en ont guère !

#### Un problème alémanique

La réaction du journal boycotté n'a pas manqué d'intérêt. Il a rejeté les responsabilités sur les petits notables locaux, vaudois ou romands, comme par exemple M. Frédéric Fauquex, qui ont affiché à cette occasion leur mépris de « Blick ». Ce chauvinisme anti-welsch est facile. Nous le disons sans chauvinisme à rebours. Certes, dans la discussion, quelques hommes politiques romands ont donné de la voix. Mais certainement, ce devait être pour assurer leur standing politique auprès des Suisses allemands. Car ce sont les Alémaniques qui posèrent le problème. L'un d'eux, lyriquement, assura même qu'il se faisait fort d'obtenir de la Confédération qu'elle prît à sa charge les frais de dédommagement qu'entraînera inévitablement une telle rupture de contrat. D'ailleurs, le fait que ce contrat a pu passer sans encombre à travers quantité de sous-échelons administratifs prouve bien une absence de sensibilité locale au problème « Blick ».

Mais pourquoi donc cet incident est-il significatif ?

#### Argent et publicité

Nous n'abordons pas ce sujet pour donner raison à l'un ou à l'autre, en pesant les torts respectifs. Nous n'aimons ni le ton, ni les méthodes de « Blick » ; et que l'Expo justifie devant le juge sa morale juridique ! Le problème qui nous intéresse est ailleurs.

Tout d'abord, il s'agit d'une affaire de publicité. L'Expo s'est efforcée, difficilement, de résister à cet envahissement : elle a tenté d'écarter des stands la publicité de marques. Mais elle a dû faire des concessions. La publicité, ça rapporte. Il lui fallait de l'argent, beaucoup d'argent. La maison Ringier était preneur pour une grosse somme. Or, elle est honorablement connue. Elle édite des hebdomadaires typiquement helvétiques, tels « L'Illustré » et « Pour Tous » qui pénètrent dans des foyers bien-pensants et chez tous les coiffeurs. Pourquoi donc son argent n'a-t-il pas une odeur parfumée ?

#### L'idéologie vieux-Suisse

Mieux que les Romands et pour des raisons historiquement explicables, nos compatriotes ont gardé certains traits « vieux-Suisse ». C'est plus que le folklore, plus que Morgarten, plus que les bras noueux, plus que les dialectes. C'est aussi un cer-

tain respect de l'Etat et de ses institutions (voyez les participations aux scrutins), un certain orgueil, une certaine culture artistique, un certain sens de la tradition politique et de la démocratie directe. Quelque chose qui les ferait résister un peu mieux que d'autres à l'américanisation, au yéyétisme et à la dépolitisation.

Mais il est clair aussi que cet esprit vieux-Suisse a trouvé, essentiellement depuis 1945, dans l'anti-communisme, son idéologie. A travers l'anti-communisme, il s'exprimait le plus facilement. Le capitalisme suisse y trouvait son compte. Cette idéologie-là écartait toute remise en question des structures fondamentales. Sous des dehors de vitalité patriotique, elle cachait un repliement sur soi, parfois une certaine sclérose.

#### « Blick »

On ne saurait toutefois demander à ce vieux-suisse de nourrir quotidiennement son homme, à moins que de grands événements ne mobilisent les esprits. A la recherche de la sensation et du croustillant, « Blick » offrit autre chose : avec succès. Aujourd'hui, c'est le deuxième journal de Suisse. Le seul, avec le « Tages-Anzeiger », qui dépasse le tirage de 100 000 exemplaires. C'est un bel échantillon de presse capitaliste, courant après le lecteur, démagogique, racontant les faits-divers scabreux sur ce ton moralisant qu'affecte la presse à scandales, et soutenu enfin par un puissant groupe, Ringier, qu'entretiennent toutes les bonnes maisons suisses qui ne manquent pas de lui confier de larges annonces, étant donné que « Pour Tous » et « L'Illustré » pénètrent dans tous les foyers bien-pensants et chez les coiffeurs.

En profondeur, au niveau de l'argent et des réalités économiques, c'est donc le même terreau qui nourrit la sérieuse « N.Z.Z. » et « Blick ».

Par exemple, on peut imaginer sans peine quelques grandes fabriques d'horlogerie dont les intérêts seront défendus par la « N.Z.Z. » dans une question de politique suisse (comme l'impôt fédéral direct) donner de pleines pages de réclame à « L'Illustré » qui appartient à Ringier, qui édite « Blick », auquel la « N.Z.Z. » fait la leçon.

#### Le miroir voilé

« Blick », c'est donc un journal comme on en compte par centaines dans les pays occidentaux et en Amérique. Nulle part, cela ne pose de problèmes. Et même le capitalisme politique s'y accommode fort bien de journaux à scandales et dépolitisants, qui poussent comme toutes choses dans la bonne terre des bonnes affaires.

Mais en Suisse allemande, la contradiction éclate, non au niveau économique, mais au niveau des idéologies. Le moralisme vieux-Suisse, le vieux-suisse anti-communisme tant exalté pour les besoins de la cause, entre en contradiction avec le scandale à la une. Alors on refuse de voir. On fait comme s'il n'y avait pas cette verrue. Mais c'est une verrue à 100 000 exemplaires.

Le télécanaapé conduit aux pavillons « Images de la Suisse ». Les 100 000 « Blick » auraient pu faire partie de cette image. On aime mieux ne pas le savoir. On enlève les panneaux. Ça ne fera pas baisser le tirage.

En refusant de se reconnaître dans un portrait s'il n'est retouché, la Suisse allemande trahit les actuelles contradictions de l'idéologie dominante. Il lui sera difficile de les surmonter.

# Le langage de l'Exposition nationale

Quand paraîtront ces lignes, écrites au lendemain de l'inaugurale, la grande presse aura déjà donné le ton et beaucoup de nos lecteurs auront vu de leurs yeux vu. Aussi n'allons-nous pas courir après l'actualité et les primeurs. Nous allons d'abord tenter de lire cette œuvre jusqu'au bout et pas trop en diagonale. Après, nous ouvrirons la discussion. Dans quel esprit ?

Tout d'abord en soulignant et en décrivant les réussites. Tant d'argent, tant de travail ! On n'investit pas une telle somme d'efforts sans que naissent des inventions heureuses. Où sont-elles ? A inventorier. Ensuite, il s'agira de savoir s'il y a une proportion entre les réussites reconnues et les ambitions affichées.

Un exposition nationale, c'est la recherche d'un langage. Comment s'exprimer et se faire comprendre de millions de spectateurs ? Jamais (et cette première impression s'imposait au fur et à mesure que s'élargissait la visite) le problème de la parole n'a été aussi difficile à résoudre. Nous disposons de formidables moyens de reproduction, la division du travail nous permet d'engager des spécialistes du bon goût, des professionnels de la mise en page, du stylisé, du dépouillé ; des machines IBM vous parlent et vous tutoient comme si l'on avait gardé les

cochons ensemble, le cinérama vous plonge dans un bain d'images à croire que l'on a des yeux derrière la tête, mais l'homme, lui, perd de plus en plus le sens de la parole directe. Les C.F.F., en 1964, ce n'est plus, sentimentalement, une loco et un chef de gare. Les P.T.T., le sourire du facteur. La Suisse, ce n'est plus un alpage et du folklore. L'armée, ce n'est plus Gilberte de Courgenay et le fusilier Mœckli. Alors, de grandes roues abstraites tournent dans un vide vitré, les rouages sont translucides, des lampes s'allument, des globes rotationnent, des slogans schématisent et nous invitent aujourd'hui à penser au futur. Mais où est la parole nationale et humaine ? Le visiteur qui recherche un langage le retrouvera dans l'atmosphère de fête ; il y a le Luna Park, l'eau, l'air, le vin, des filles et des garçons, la lumière, une foule. Les jeux de la Voie de la jeunesse démanagent les adultes, le télécanapé est comme un petit train de montagne, l'IBM comme un diseur de bonne aventure.

Abstraction, modernisme, formalisme d'une part, loisirs et goût d'enfance d'autre part. L'Expo pourrait bien être de manière plus subie que voulue un reflet de notre société.

Quelle langue parlons-nous en 1964 ? Et pourrions-nous en parler une autre ? C'est la question qu'il faudra poser.

## Ne noyez pas le mésoscaphé !

Ce n'est pas les déclarations, les prises de position, les conférences de presse qui ont manqué. Nous en avons lu des pages et des pages. Mais que savons-nous de solide, de sûr, d'objectif ? Rien. Par exemple, qui sont les experts dont l'avis a été déterminant ? Tiennent-ils à demeurer cachés ? Vous ne trouverez pas parmi ceux qui sont intéressés à cette affaire une personne sur cent capable de les nommer. Pourtant cela aurait une référence utile. On était moins avare lorsque chaque détail avait une portée publicitaire. Autres questions : les experts

étaient-ils mandatés par l'Expo ou par l'Office fédéral des transports ? Pourquoi n'a-t-on pas désigné d'emblée des experts sur plan ? Pourquoi, dans une affaire litigieuse de cette nature, n'a-t-on pas procédé à une contre-expertise ? Certaines des réparations à entreprendre sont-elles dues à des erreurs de fabrication ou à des erreurs de manipulation lors des essais ?

Ce n'est pas que nous ayons manqué d'informations, mais pour dire que nous sommes informés...

## Le mythe Walt Disney

Pour la plupart des gens, la publicité aidant, Walt Disney est considéré comme un véritable génie, comme le roi du dessin animé, le plus grand des documentaristes, le charmeur des enfants et des adultes, l'homme qui peut tout faire. C'est l'« ami public N° 1 ».

Pour d'autres, peu nombreux par rapport à la masse des adorateurs, Walt Disney incarne à la fois la médiocrité et la roublardise : tous ses dessins animés sont mauvais (sauf les très anciens), ils sont l'illustration d'une idéologie bourgeoise distillée habilement dans l'esprit des spectateurs dès leur plus tendre enfance ; quant aux documentaires, ils n'ont aucune valeur ; partiellement truqués, pleins de mièvrerie, ils camouflent habilement une propagande à la fois capitaliste et occidentale.

Mais en réalité, Walt Disney, qu'est-ce que c'est ? C'est un homme qui, à ses débuts, a su faire des dessins animés qui connurent un énorme succès. Avec l'argent ainsi gagné, il a pu monter des studios devenus gigantesques. Aussi, depuis longtemps, est-il exclusivement producteur. Depuis belle lurette, il ne met plus la main à la pâte, et n'a plus à le faire. Il finance les films qui sortent de ses studios, il emploie des masses de dessinateurs, de réalisateurs et de documentaristes. Il n'a rien d'autre à faire qu'à fournir le matériel et à laisser coller sa marque sur la marchandise.

Les véritables et les seuls auteurs des films dits de Walt Disney sont ceux dont les noms figurent au générique. Et dans la masse et la relative diversité de ces réalisations, il y a passablement de médiocrités, mais parfois aussi — rarement ! — des choses un peu moins mauvaises. Quelquefois sort un bon dessin animé (de cinq minutes), bien meilleur que ceux que Walt Disney faisait lui-même à l'époque héroïque et devant lesquels ceux qui le dénigrent aujourd'hui se pâmaient d'admiration, alors que ces anciens films ne font même plus rire, et ne présentent qu'un intérêt historique. Quelquefois aussi, certains documentaires, surtout ceux qui concernent la vie animale, malgré leurs défauts, leurs commentaires lamentables, sont tout aussi valables, sinon davantage, que « Les animaux », de Frédéric Rossif — qui était loin de mériter les éloges dont on l'a trop largement pourvu, précisément par réaction contre la production Disney. Quelquefois aussi peut sortir des studios Disney un film non dépourvu de qualités, comme « 20 000 lieues sous les mers », réalisé par Richard Fleischer.

Admirateurs et détracteurs lui font trop d'honneur en le traitant comme un créateur véritablement responsable, alors qu'il ne leur viendrait nullement à l'idée d'agir de même en parlant de la Metro Goldwyn Mayer ou de la Fox.

## Tirs militaires obligatoires et payants

On sait que les tirs militaires obligatoires ont suscité déjà d'innombrables protestations. Rien n'y fait. Ce qui n'empêche pas qu'il soit nécessaire de taper encore sur ce clou. Nous avions l'intention d'aborder une fois ce sujet. Un de nos lecteurs a rédigé pour nous ce qui est le sentiment de tous. Nous lui laissons la parole.

A la Rédaction de « Domaine Public »  
Lausanne, Case Chauderon 142

Messieurs,

C'est avec un grand intérêt que je lis votre journal. J'ai particulièrement apprécié votre prise de position envers l'armée lors des incidents qui se sont produits il y a quelque temps (tortures du lac Noir, etc.). Vous êtes à peu près un des seuls journaux qui ait donné des détails de cette affaire.

A mon tour de vous écrire en quelques mots ce que je considère comme une grossière injustice et contraire à notre démocratie. Peut-être y trouverez-vous l'objet d'un prochain article ? Je veux parler des tirs obligatoires. Si le citoyen-soldat accomplit chaque année son cours de répétition, où pendant trois semaines il a largement le temps d'apprendre à tirer, je ne comprends pas pourquoi il doit encore, une fois dans l'année, se rendre à un stand pour y effectuer un tir obligatoire. Et ce qui est encore plus injuste, payer ce tir obligatoire sous forme de cotisation à une société de tir. Je sais que nous vivons dans le pays de l'arbalète et je ne suis pas contre les adeptes du tir, mais si ceux-ci veulent exercer leur sport favori, qu'ils paient de leur poche. Le Conseil fédéral leur a déjà alloué un million supplémentaire (j'ignore la somme qu'ils touchaient auparavant) alors que la Suisse aurait tant besoin d'appartements à loyers modestes.

Pour la ville de Delémont, la cotisation pour le tir obligatoire se montait à Fr. 6.— en 1962 ; à Fr. 7.— avec Fr. 2.— en retour au participant au tir en campagne en 1963 ; à Fr. 9.— avec Fr. 3.— en retour au participant au tir en campagne en 1964. Encore un drôle de manière d'agir. On augmente les cotisations d'une manière indirecte pour attirer davantage de participants au tir en campagne. Mais comme l'on sait que les jeunes ne sont pas attirés par ce genre de sport, les caissiers peuvent se frotter les mains. Combien de temps ce petit jeu durera-t-il encore ? Je me le demande. Ne peut-on rien faire ?

Comme cette question intéresse une grande partie des citoyens soldats, je vous serais très reconnaissant si vous pouviez consacrer un article à ce sujet.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes plus respectueuses salutations.

S. R.

## Du civil au soldat, de D.P. au S.P.P.

Sous ce titre, « Du civil au soldat », nous avons, dans D.P. 6, donné une traduction du « Berner Tagblatt ». C'était un document d'ethnographie intéressante, présenté comme tel.

Autre document : le service de presse protestant découpe notre texte, enlève le titre, met son sigle au bas du papier (S.P.P.) et, sans autre référence, le distribue. Le « Semeur vaudois » (dont certains éditorialistes craignent pourtant comme le diable l'influence des journalistes de gauche) le reproduit sous ce label sans y voir malice (21 mars 1964). Soit ! Non que nous soyons par nature charitables, mais étant par idéologie partageux.

## A nos abonnés

Un retard dans la fabrication des plaques-adresses a retardé l'expédition des journaux destinés aux nouveaux abonnés et à ceux qui ont changé d'adresse. Qu'ils veuillent bien nous excuser.

Merci une fois de plus à ceux qui nous envoient un mot d'encouragement, à ceux qui font connaître « Domaine Public », qui le font circuler.

Il est un autre encouragement auquel nous sommes aussi très sensibles : les nouveaux abonnements qui tombent dans notre escarcelle.

# La traversée de la rade de Genève

## Urbanisme, politique et information

### Information

Du 7 au 25 mars 1964, une exposition publique a eu lieu à Genève, organisée par le Département des travaux publics, et dont le thème était « la traversée de la rade ».

Six solutions différentes de traversée étaient proposées, soit quatre ponts et deux tunnels, situés selon trois axes différents: aval, intermédiaire et amont.

Les données sur lesquelles sont fondées les études ont été établies par la Commission d'urbanisme (commission consultative de douze experts, présidée par le chef du Département des travaux publics, disposant d'un bureau d'études permanent d'une dizaine de collaborateurs). Les études ont été conduites par le service technique du Département en collaboration avec 25 bureaux, entreprises et experts de Suisse (Genève, Bâle, Lausanne) et même de l'étranger (Toulon, Paris, New-York).

Chaque solution était accompagnée d'un texte décrivant les avantages et les inconvénients et faisant intervenir les critères suivants: technique, temps d'exécution, coût, urbanisme, circulation, esthétique, etc.

Le but de l'exposition était d'informer la population genevoise de l'état d'avancement des études relatives au tracé de la route express urbaine (ouvrage subventionné à 65 % par la Confédération) sur le territoire du canton de Genève. Le but semble largement atteint. Plus de 20 000 personnes ont visité l'exposition. Près de 2000 personnes ont répondu à un sondage d'opinion organisé par le journal « La Suisse » qui consacre, depuis la fin de l'exposition, de nombreuses pages à la publication des lettres de lecteurs. On ne peut que se réjouir de cette large politique d'information. Elle touche juste. Mais est-elle complète ?

### Deux justifications de la traversée

Avant de savoir si la traversée de la rade doit se faire par un pont ou un tunnel, en aval ou en amont, il faudrait être certain de sa nécessité. Cette nécessité, elle résulte, nous dit-on, de deux données. Les comptages de circulation qui montrent la nécessité de dégorger les ponts du centre de la ville pour doter Genève d'une grande ceinture (enquête Biermann).

D'autre part, la traversée telle qu'elle est prévue se justifiera par le développement urbain intensif de la rive gauche dans la région Chêne-Vandœuvres-Cologny. C'est une des idées de base du plan directeur dressé par la Commission d'urbanisme et présenté au public en avril 1963. Or ce développement est-il favorable et sera-t-il réalisable ?

### Fragilité du plan directeur

Le principe de base ayant servi à l'établissement du plan directeur pour une population de 700 000 habitants est de rétablir l'équilibre du développement de l'agglomération de chaque côté du lac — alors qu'elle a plutôt tendance à s'étendre dans la direction du sud-ouest — d'une façon radio-concentrique. Nous pensons que les arguments soutenant cette hypothèse sont fragiles, à cause de la faiblesse de l'appareil législatif qui devrait permettre d'assurer le développement tel qu'il est prévu par le plan directeur.

A ce sujet, il est bon de rappeler l'une des rares études d'urbanisme entreprises à Genève: « Rapport général de la commission d'études pour le développement de Genève », 1948, par un groupe mandaté par le Département des travaux publics. Les prévisions et le plan directeur recommandés par ce rapport sont devenus très rapidement caducs et, vingt-cinq ans après, la réalité est tout autre que ce

qu'il avait prévu. Exemples: capacité maximum du canton: 300 000 habitants alors qu'actuellement on parle de 800 000; restructuration des quartiers existants alors qu'on a continué à reconstruire sur les données urbanistiques de 1850; extension de la zone urbaine dans les quartiers de Champel et Malagnou alors que ces quartiers sont toujours des quartiers de villas; création d'une cité satellite à Peney près de la voie fluviale, cité qui n'existe toujours pas; etc. Et quel est l'urbaniste qui aurait pu prévoir la création de la cité satellite de Meyrin cinq ou dix ans à l'avance ?

### Divers développements possibles

Le développement radio-concentrique de la ville est une possibilité. Mais il en est d'autres que l'on ne peut écarter à priori. Pourquoi Genève ne se développerait-elle pas uniquement sur la rive gauche du lac, à Cologny et Collayes-Bellerive ? Pourquoi ne pourrait-on pas concentrer les nouveaux développements en une cité satellite dans la région de Jussy et de Russin ? Pourquoi pas un développement en fuseaux ou en croix ou linéaire dans la région sud-ouest ?

En fait, ces problèmes ne sont pas posés parce qu'ils ne sont pas sérieusement étudiés et ils ne sont pas sérieusement étudiés parce que les solutions que l'on trouverait théoriquement, ne pourraient pas, il faut bien le dire, être réalisées. Deux chiffres sont significatifs. La commission d'urbanisme a mis environ un an pour établir un plan directeur qui sera valable pour 800 000 habitants, prétendument jusqu'à l'an 2000, plan qui représentera, lorsqu'on passera à l'exécution, un montant global d'investissements dans les constructions d'environ 30 milliards, et l'on a mis un an aussi pour étudier la traversée de la rade qui représente un investissement cent fois plus faible (140 à 200 millions).

Les études théoriques à grande échelles sont rapidement menées parce qu'on connaît leur fragilité inévitable. Et toute l'attention est concentrée alors sur les problèmes de circulation qui s'imposent comme immédiatement impérieux.

### Une information au service d'une politique

Si nous souhaitons que l'information soit étendue aux données de l'urbanisme, ce n'est pas pour que soient étalées devant l'opinion des maquettes de cités futuristes, mais pour que la population, prenant conscience de l'importance de l'urbanisme, les moyens mis à la disposition des pouvoirs publics soient perfectionnés.

Or Genève est le seul canton suisse (suivi depuis peu et partiellement par Vaud) disposant d'un outil précieux: un plan de zones avec des zones agricoles au sens strict. Voilà l'outil que l'on pourrait perfectionner. L'étape suivante devrait être l'achat de terres par la collectivité dans toutes les zones agricoles destinées à être déclassées pour devenir zones urbaines. S'il peut décider de l'affectation des zones, si de surcroît il était propriétaire du terrain là où l'on doit bâtir (terrain qui serait mis à disposition des constructeurs sous forme de droit de superficie) l'Etat, de manière active, pourrait modeler effectivement le développement du canton.

C'est pourquoi nous aimerions qu'après le succès de l'information sur la traversée de la rade (qui a, il est vrai, une importance sentimentale et esthétique évidente), deux ou trois variantes du développement de Genève soient présentées à la population.

Encore une fois, le but ne devrait pas être d'arrêter une solution, ce qui ne ferait que déclencher la spéculation sur les terrains privés, mais de montrer à quelles conditions et par quels moyens ces projets pourraient être menés à bonne fin.

# Les marches anti-atomiques: éloge des moyens du bord

Tout en signant avec le reste de l'équipe l'article de D. P. N° 11, consacré à la marche Lausanne - Genève, où était discutée une certaine religiosité des manifestations anti-atomiques et où étaient analysées les données d'une lutte contre la dissémination des armes nucléaires, Gaston Cherpillod a désiré attaquer le problème sous un autre angle. D'où cet article personnel.

D. P.

### Ritualisme

Concédonsons-le: les marches anti-atomiques tiennent de la procession. Cela peut gêner. Mais qui au juste? Pas les chrétiens, fussent-ils protestants. Les autres? Hormis une poignée d'intellectuels cohérents, existent-ils? Les gens qui ne croient pas à la vie éternelle se marient au temple, baptisent leurs enfants et se font enterrer religieusement. Qu'il convienne de regarder d'un œil critique tout cortège, d'accord: le rite au mieux, le folklore au pis, guettent ce genre de manifestation. A cet égard, le défilé anti-atomique pascal a d'illustres ancêtres: les cortèges du premier jour du mois de Marie, que parfois et plus justement on dénomme: Fête du premier mai. Aux fortes tensions succède le calme plat. L'œillet rouge vire au muguet (blanc).

### Le monde des idées

Le Bien, la Vie - la Mort, le Mal: la marche pascale se meut dans le monde des idées métaphysiques. C'est une faiblesse, sans doute. C'est la revanche aussi de l'irrationnel, pourchassé dans tous les secteurs de la pratique. Dieu me rappelle invinciblement, révérence parler, la pie de Zamacoïs: on le flanque à la porte, il revient par la fenêtre. Vous n'en voulez plus du Père Céleste? Il changera de défroque: l'Humanité, la Science, la Vie, tous travestis du grand Absent. La lutte anti-atomique revêt çà et là des formes parareligieuses. Il ne faut ici ni se fâcher ni sourire. Où la politique a buté sur un constat d'échec, la mystique reprend du poil de la bête. Régression? Dérisoire sursaut d'une espèce déjà condamnée? Ou simple fourvoiement? Mais pour se fourvoyer, il faudrait qu'il y ait un chemin. La politique, pour l'instant, n'en trace aucun. Qui sait? Les marches, ces démonstrations conjuratoires qui s'adressent à Dieu ou, si l'on préfère, à la Conscience Humaine, et qui sont des actes de foi, préfigurent peut-être un nouveau type d'action.

### Défense de l'utopie

Marcher, rêver, prier: des synonymes? A peu près. Le rêve, c'est l'esprit aux champs, et les poètes, ces psychiatres de l'an 2100, vous en donneront pour rien la clé. La prière, pareil: ni effusion sentimentale, ni tentative d'extorsion de fonds au Père qui est aux Cieux, elle prépare le croyant à se réinsérer dans le quotidien.

La lutte pour le désarmement général ressortit maintenant à l'utopie. Le réaliste, sagement, tient compte du donné: mais il est fasciné par lui. Il vit au jour le jour, avec son temps, avec la bombe. Ce n'est pas de toute évidence un sot, un réactionnaire, un belliciste. Mais il se résigne vite. Parce qu'il a le nez collé sur le présent, il doute, moins du futur en vérité que du potentiel. Une chose l'effare: qu'on mise sciemment sur un possible aux chances fort aléatoires.

Je n'aime pas l'analogie: ce procédé dispense de la réflexion. Pourtant, avant qu'il ne s'incarne dans l'histoire, le socialisme a été ce spectre qui hantait l'Europe. Le désarmement général est un fantôme. Industriels et gouvernants, pour le moment, l'exorcisent. Les peuples lui conféreront — peut-être — la grâce d'exister.

Gaston Cherpillod.